

# De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 309

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259720>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nistratif offriront au Congrès une réception officielle, qui aura lieu à l'Ariana, si toutefois les bouleversements préalables à la construction du futur Palais des Nations ne sont pas encore déclenchés dans le parc. Une journée en bateau, avec visite du château de Chillon, est également prévue pour samedi 10 août. Et divers voyages d'étude auront lieu dans toute la Suisse avant et après le congrès : à Leysin pour les médecins, au lac de Barberine et aux usines du Châtelard pour les ingénieurs, à la station biologique de la Linnaea (Bourg-St. Pierre) pour les botanistes, et enfin dans tous les coins du pays, pour toutes les congressistes, qui le désireront, selon les spécialités les plus diverses. Il n'y a en effet pas moins de quatorze projets esquissés.

\* \* \*

#### Un mot pour finir.

De plusieurs côtés, on a laissé entendre à l'Association suisse que l'affluence inusitée de participantes prévue pour ce congrès tenait en grande partie au prestige qu'exerce dans le monde le nom de Genève. Il y a là pour nous un honneur, sans doute. Mais nous pensons qu'il y a surtout une responsabilité. C'est de l'accueil qu'elles auront reçu chez nous, c'est de l'atmosphère qu'elles y auront respirée, des aperçus qu'elles auront recueillis sur notre vie et nos façons de penser et d'agir que dépendra pour une bonne part, l'impression que ces étrangères emporteront de notre pays pour la répandre au loin. Et si nous croyons que la multiplicité des congrès qui se réunissent chez nous est en même temps qu'un effet une des causes, aussi, de l'influence que Genève exerce au loin dans le monde de l'esprit, il vaut la peine de prendre au sérieux la préparation d'une pareille rencontre. Tous ceux qui croient aux valeurs dont notre ville a été et désire rester le foyer sont intéressés à la réussite, non seulement matérielle mais aussi morale de ce congrès.

I. REVILLIOD.

N.B. — Pour tout renseignement relatif au congrès, on peut s'adresser à M<sup>lle</sup> Schaetzel, Dr. en médecine, présidente de l'Association genevoise de Femmes universitaires et de la Commission de préparation du congrès, (Florissant 4). Cette Commission, soucieuse de loger à peu de frais les déléguées « à change bas », serait en particulier très reconnaissante aux personnes qui voudraient bien mettre une chambre à sa disposition pendant la durée du congrès.

## Avant le Congrès de Berlin

### La délégation suisse.

On sait que chaque pays affilié à l'Alliance Internationale pour le Suffrage a le droit d'envoyer au Congrès douze déléguées titulaires et douze déléguées suppléantes. Voici les noms des déléguées de notre pays, tels que la liste en a été définitivement arrêtée par le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage:

*Présidente de la délégation* : M<sup>me</sup> Leuch (Lausanne); M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Brändly (Zurich), Bünzli (St-Gall), Debrit-Vogel (Berne), Gerhard (Bâle), le Dr. Gourfein-Welt (Genève), Grütter (Berne), Hofer-Hoch (Davos), Antoinette Quinche, avocate (Lausanne), le Dr. Schaetzel (Genève), Schneider-Orelli (Zurich), Schwyzer (Lucerne). *Déléguées suppléantes* : M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Luthy (St-Gall), Haberstick (Berne), David, rédactrice du *Schw. Frauenblatt* (St-Gall), Weber (St-Gall), Scheiwiler-von Schreyder (Frauenfeld).

Siégeront spécialement dans les Commissions internationales les déléguées suivantes: *Commission de l'Egalité de la Morale*: M<sup>lle</sup> le Dr. Schaetzel, secrétaire de la Commission; *Commission de l'Egalité des Conditions du Travail*: M<sup>lle</sup> Gourd (qui ne peut pas être déléguée étant membre du Comité Exécutif); *Commission des Allocations familiales*: M<sup>lle</sup> Gerhard; *Commission de la Nationalité de la femme mariée*: M<sup>me</sup> Leuch; *Commission de la mère non-mariée et de l'enfant illégitime*: M<sup>lle</sup> Bünzli; *Commission de la Paix*: M<sup>lle</sup> Grütter; *Commission de la police féminine*: M<sup>lle</sup> Gourd; *Commission de la situation légale de la femme*: M<sup>me</sup> Leuch.

### Nouvelles d'autres délégations.

Une importante délégation s'appête à venir représenter les Etats-Unis au Congrès de Berlin, sous la présidence de Miss Belle Sherwin, l'aimable présidente de la puissante Ligue des Femmes électrices de la grande République d'outre-mer. Citons parmi celles qui se sont déjà embarquées ou vont s'embarquer prochainement Miss Ruth Morgan, la sympathique présidente de la Commission de la Paix de l'Alliance; Mrs. Maud Wood Parker, un des chefs du mouvement féministe américain, Miss Julia Lathrop, qui a dirigé pendant longtemps le Bureau de protection de l'enfance aux Etats-Unis; Miss James Paige, sénateur de l'Etat de Minnesota; Mrs. Shuler, l'une des femmes journalistes les plus populaires de ce pays qui en compte tant; Miss Maher, directrice du Bureau d'information du Travail féminin; Mrs. Webst, présidente de la Section d'hygiène sociale de la Ligue des Femmes électrices, d'autres encore. Enfin, nous espérons fermement que Mrs. Chapman Catt, Présidente honoraire et fondatrice de l'Alliance, pourra malgré son état de santé, être des nôtres, car son absence serait cruellement ressentie à ces noces d'argent de l'Alliance!

L'Amérique du sud envoie en tout cas Dr. Luisi (Uruguay) un des chefs incontestés du mouvement féministe et abolitionniste, qui est en Europe depuis plus d'un mois, ayant participé aux travaux du Comité contre la traite de la S. d. N. où elle représente son gouvernement; et M<sup>me</sup> Caceres (Pérou), journaliste, romancière et féministe bien connue. Des Indes, viendra Mrs. Sarojini Naidu, qui refusa la présidence de la Législature de Madras pour se consacrer mieux à son œuvre de disciple de Gandhi, et plusieurs de ses compatriotes l'accompagneront. M<sup>me</sup> Charaoui Pacha qui personnifie si brillamment le féminisme égyptien et ses collègues, Egyptiennes musulmanes ou chrétiennes, ne manqueront pas non plus à l'appel. La délégation australienne est en route depuis plusieurs semaines, et apportera à Berlin les Echos du Congrès féminin pan-pacifique d'Honolulu, qui a posé d'importants jalons pour le travail féministe international des pays bordant le Pacifique.

Parmi les Européennes qui prendront part au Congrès, nous pouvons citer dès maintenant une importante délégation française (M<sup>mes</sup> Brunschwig, Malaterre, Suzanne Grinberg, Odette Simon, Marcelle Kræmer-Bach, avocates à la Cour, Suzanne Noel, Dr. en médecine), dont la présence à Berlin, en gage d'entente et de réconciliation entre les peuples a une signification toute spéciale, et une délégation belge: M<sup>me</sup> Soyer, une des doyennes du mouvement féministe dans ce pays, M<sup>me</sup> de Craane, l'intrépide présidente de la Ligue pour l'affranchissement de la femme et M<sup>lle</sup> Cizelat, avocate. M<sup>me</sup> Betty Kjelsberg, en revenant de Genève où elle préside la délégation norvégienne à la Conférence Internationale du Travail, s'arrêtera à Berlin pour y représenter son pays. M<sup>lle</sup> Annie Furujhelm, l'un des premiers leaders du mouvement suffragiste en Finlande, et la première femme de ce pays qui ait siégé au Parlement a également annoncé sa venue. Les Italiennes paraissent devoir venir nombreuses, de même que les Roumaines (parmi elles la princesse Cantacuzène. M<sup>me</sup> de Reuss Jancoulesco) les Grecques (M<sup>me</sup> Theodoropoulos) les Yougoslaves (M<sup>lle</sup> Atanatskovitch), les Tchèques (M<sup>me</sup> Plaminkowa)... Nous en passons un très grand nombre sous silence, faute de place, mais dont nous aurons à signaler l'activité une fois le Congrès commencé.

### La Société des Nations au Congrès.

La S. d. N. invitée à se faire officiellement représenter au Congrès a délégué à Berlin Dame Rachel Crowdy, la seule femme chef de Section au Secrétariat, et la princesse Radziwill, membre de la Section d'Information. Le Bureau International du Travail sera représenté par M<sup>me</sup> Marg. Thibert, une capacité féministe remarquable, remplaçant M<sup>lle</sup> Mundt, empêchée par l'état de sa santé de se rendre à Berlin.

## De-ci, De-là...

### La guerre des gaz.

C'est un sujet à l'ordre du jour. Après la conférence de Francfort, voici que la Commission du Désarmement de la S. d. N. en a discuté à son tour — sans que les inquiétantes descriptions faites aient paru beaucoup accélérer ses travaux, hélas! — et un récent numéro de la *Revue Internationale de la Croix-Rouge* nous apporte toute

une série suggestive de photographies de masques et de vêtements protecteurs contre les gaz délétères. Il est épouvantable de se dire que cette guerre chimique monstrueuse, un vrai cauchemar, dont on voudrait écarter l'idée comme celle d'une impossibilité, est chose assez menaçante pour que les gouvernements, le nôtre en particulier, s'en préoccupent, et étudient des moyens de protection — qui ne peuvent cependant pas protéger toute une population civile, la Conférence de Francfort l'a suffisamment démontré. Il existe pourtant un protocole signé à Genève en 1925, interdisant cette forme de guerre, mais combien d'Etats l'ont-ils ratifié jusqu'à présent? Dix, dont deux (la France et l'U. R. S. S.) avec des réserves.

Et puis... n'y a-t-il pas quelque ironie dans ces tendances à vouloir interdire telle ou telle forme de guerre, quand on sait que, par définition, la guerre est une abomination? «On n'humanise pas la guerre, disait autrefois Frédéric Passy; on la condamne parce qu'on s'humanise».

#### **Le féminisme à l'Exposition de Barcelone.**

La présidente de l'Accion femenina de Barcelone, M<sup>me</sup> Karr de Lasarte, qui était venue en Suisse l'été dernier pour visiter la Saffa, et qui avait été enchantée de l'accueil reçu chez nous, nous prie d'informer toutes celles de nos lectrices qui auraient l'intention de se rendre à cette Exposition dont on raconte des merveilles, qu'un Bureau féminin d'information et de logements a été créé par l'Accion femenina auquel toutes nos féministes recevront la plus cordiale bienvenue. Suivant leur désir, elles seront attendues à la gare ou au port, par des membres du Comité, des logements leur seront fournis, des guides et des interprètes désignés, bref tout ce qui pourra contribuer à faciliter leur séjour dans une ville étrangère sera mis à leur disposition. Voici l'adresse de ce Bureau (se réclamer de sa qualité de lectrice du *Movvement*): *Accion femenina, Ofecina de Informacion y Alojamiento, Rívdavneycra, 4 Principal, Barcelone. Espagne.*

## **La XVIII<sup>me</sup> Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin**

A huit mois seulement de l'Assemblée de 1928, à laquelle la Saffa finissante, les adieux de M<sup>lle</sup> Gourd, la présence de Mrs. Corbett Ashby, donnèrent un caractère bien spécial, l'Assemblée des 25 et 26 mai derniers s'est déroulée dans l'atmosphère laborieuse accoutumée. Les Zuricoises, hâtives de la dire, l'ont égayée d'attentions charmantes, à commencer par les frais bouquets printaniers dont elles avaient fait orner la salle de l'Hôtel de Ville.

Aux 62 délégués s'est joint un public assez nombreux, car les bancs sont bien garnis, lorsque M<sup>me</sup> Leuch présente son rapport, inaugurant ses fonctions de présidente. Une grande action publique et politique a concentré tous les efforts du Comité Central et des Sections; mais, si absorbante qu'ait été la pétition fédérale, le Comité s'est occupé encore de différentes questions. Les employées télégraphistes, placées dans une catégorie de fonctionnaires fédéraux inférieure à leur travail et à leurs responsabilités, préfèrent que l'A.S.S.F. n'intervienne pas en leur faveur. L'enquête générale sur les impôts payés en Suisse par les femmes, et que réclamait la section de Zurich, ne peut être faite. L'agrandissement du Comité Central, demandé par les Vaudoises, est à l'étude, mais présente des inconvénients. Quant aux affaires nationales, le C.C. a décidé 2 affiches relatives aux votations du 4 mars et du 12 mai. Il a adressé 2 lettres au Conseil Fédéral, l'une pour demander la nomination d'une femme dans la délégation suisse à la Conférence Internationale du Travail, l'autre pour réclamer l'application du principe «à travail égal, salaire égal» dans la législation suisse concernant les salaires minima dans l'industrie à domicile.

Enfin, la pétition. Ce n'est pas le Comité Central, qui l'a organisée, mais un Comité spécial, formé de représentants de 14 sociétés féminines, de 7 sociétés mixtes, et de quelques partis politiques, surtout de gauche, mais neutralisés par l'appui de différentes personnes de toutes tendances. Ce Comité étant, comme de droit, présidé par M<sup>me</sup> Leuch, les délégués attendaient d'elle avec impatience les dernières nouvelles. Chacun avait bêché son jardin, et maintenant était curieux d'apprendre ce qu'on avait fait de l'autre côté de la haie. On trouvera ailleurs les résultats définitifs; mais on peut répéter deux fois la bonne nouvelle que le chiffre ambitionné de 200.000 signatures est largement dépassé. Il

s'agit à présent non seulement de déposer avec solennité ces listes au Palais Fédéral, mais de tirer parti, dans chaque canton, des expériences faites, et de les utiliser pour un but précis, en profitant de l'intérêt qui s'est éveillé dans le public. Que chaque Section se propose pour l'hiver prochain, une action déterminée, et que les nouvelles forces mobilisées pour cet effort considérable ne retombent pas dans l'inertie.

On applaudit chaleureusement... Peu importe, après cela, que les finances ne soient pas brillantes! L'Assemblée décide de porter à fr. 0.60 par membre la contribution des sections à la Caisse centrale. Ensuite elle entend le rapport de M<sup>lle</sup> Gerhard, sur les allocations familiales. La Commission qui s'en occupe, et qu'elle préside, considère son étude comme achevée; d'accord avec le Comité Central sur l'utilité de cette réforme, elle travaillera à la réaliser, et premièrement à y préparer les esprits. Une brochure documentaire est à l'étude, et la Commission procède encore à une enquête sur les conditions d'existence des familles nombreuses dans quelques-unes des principales villes de Suisse. M<sup>lle</sup> Gerhard reprendra contact, au Congrès de Berlin, avec la Commission internationale des allocations familiales.

M<sup>lle</sup> L. Dutoit, présidente de la Commission du cours de vacances, expose le programme du XI<sup>e</sup> cours, qui aura lieu à Langenbruck, dans le Jura bâlois, du 8 au 13 juillet. Comme les précédents, il comporte des exercices pratiques de discussion et de présidence, des conférences sur des sujets politiques, sociaux et féministes d'ordre national et international, enfin des excursions et réjouissances diverses. Heureuses et sages les personnes qui s'y rendront! Non moins heureuses les sociétés qui bénéficieront par la suite de l'instruction et de l'habileté qu'on y acquiert.

Pour terminer la partie administrative, l'assemblée devait fixer le lieu de la prochaine séance; mais, après les magnifiques journées de Berne en 1928, et de Zurich, la réception de l'Association est un périlleux honneur: en l'absence d'invitation, le Comité central y avisera.

M<sup>lle</sup> E. Dutoit (Berne) présidente de l'Union nationale suisse des Amies de la Jeune fille, et M<sup>me</sup> Zellweger, Dr. en médecine (Baden), s'étaient chargées respectivement d'exposer les articles du projet de Code pénal relatif aux délits de mœurs et à l'avortement.

M<sup>lle</sup> Dutoit rappelle que, depuis plus de 30 ans que le Code pénal est à l'étude, les Sociétés féminines ont fait pétitions sur pétitions; elles ont envoyé aussi, en 1926, une délégation à la Commission du Code pénal siégeant à Lugano; et pourtant se sont vu refuser les 2 ou 3 grands postulats qu'elles n'ont cessé de mettre en avant: 1. élévation de l'âge limite de protection; 2. modification des articles punissant l'exploitation de la débauche; 3. renforcement des peines frappant ces délits, qu'elles jugent trop faibles comparées à celles fixées pour d'autres délits. Elles ont il est vrai, obtenu satisfaction, mais non sans peine, en ce qui concerne la traite, que la loi spéciale de 1925 punit comme un délit en soi. Par contre, le projet du Code pénal ne frappe la débauche que si elle est pratiquée dans un but de lucre. Ainsi, les vœux les plus importants des femmes, même s'ils ont trouvé des députés pour les défendre, ont été finalement écartés, soit pour des raisons d'opportunité politique, soit en raison de la mentalité de ceux qui sont seuls appelés à légiférer; sans doute en étudiant les procès-verbaux des séances on ne peut nier que les débats aient été menés avec un grand sérieux; mais même lorsqu'il sent ses responsabilités, le législateur est porté à l'indulgence pour le séducteur, et à tenir compte des électeurs qui finalement auront à approuver ou rejeter son œuvre; tandis que les porte-parole des femmes ont surtout les victimes devant les yeux, et s'inspirent de leur détresse. Elles sont guidées par leur désir que le Code exprime les exigences d'un peuple dont la sève est encore pure. Voilà l'apport qu'elles pourraient fournir, le jour où elles seront appelées, elles aussi, à peser les délits et les peines.

M<sup>me</sup> Zellweger, elle aussi, relève ce qu'il y a d'anormal à laisser les hommes seuls résoudre des problèmes comme celui de l'avortement. Problème, d'ailleurs, extraordinairement complexe, puisqu'il est à la fois social, moral, religieux, et qu'il touche à l'avenir de la race. Les uns le considèrent comme